

# informations

Augmentation  
des salaires

SMIC  
à 2000 €

32 heures  
par semaine

Retraite  
à soixante ans

Égalité  
femmes/hommes



SEPTEMBRE 2022

Tou-te-s  
mobilisé-e-s  
pour :

2022

dossier



« Tu vas où pour  
les vacances ? »

**Editorial** ..... 2

**A la une** ..... 3

- La formation à 100%

**International** ..... 5

- Dossier  
ESTOC 2020

**Dossier** ..... 7

- « Tu vas où pour les vacances ? »
- Assemblée Générale de TLC MP & TLC LR du jeudi 30 juin 2022



**Culture** ..... 11

- La culture à la CGT

**Luttes en région** ..... 13

- Discriminations

**Actualité Régionale** ..... 14

- Elections Fonction Publique

**A vos agendas** ..... 15

- Formation IRT
- Congrès UD 31
- Congrès UD 32

## L'été a été chaud !

**D**ans notre édit du précédent bulletin régional, nous titrions « L'été sera chaud ! ». A l'heure où j'écris ces quelques lignes, on peut confirmer que l'été a été chaud. Il l'a été sur le front caniculaire, il l'a également été sur le front social.

Le réchauffement climatique impacte lourdement sur notre environnement. Des températures caniculaires qui ont perduré plusieurs semaines d'affilée, des répercussions sur l'agriculture, sur la santé, sur l'environnement en général. Cela a généré de très nombreux incendies au niveau national (47 000 hectares déjà brûlés au 12 août, un record...). Et notre région n'a pas été épargnée bien entendu (Lozère, Aveyron, Aude, Pyrénées-Orientales, Hérault, Gard, etc). Avec des conséquences sur l'écosystème qui vont s'inscrire dans la durée... L'eau manque partout (sauf sur les terrains de golf!). La Méditerranée, avec des températures de 5 °C de plus que la normale, a été en surchauffe! Là aussi, cette canicule marine aura des répercussions sur la biodiversité.



Dans le même temps, le Jour du dépassement de la Terre a été atteint le jeudi 28 juillet (date calculée par l'ONG Global Footprint Network, un institut de recherche californien). Cela signifie que l'humanité a consommé toutes les ressources que la Terre peut régénérer en une année! Et que nous allons vivre les 5 prochains mois « à crédit »!

Sur le front social, les services de santé sont exsangues depuis de très nombreux mois, pour ne pas dire années, avec des services d'urgence partiellement ou complètement fermés en Occitanie, en plein été, des personnels fatigués, usés... Que dire des pompiers, qui ont lutté jours et nuits, pendant des jours et des jours, allant aider les départements voisins ou plus lointains sur les luttes contre l'incendie. Mais rappelons que les pompiers professionnels doivent poser des congés et accepter d'être placés sous statut volontaire s'ils veulent aller aider leurs camarades. Le Ministre Darmanin a demandé aux entreprises de faire l'effort de libérer les pompiers volontaires (ce qui est légitime). Mais pourquoi ne pas demander aux SDIS de libérer les pompiers professionnels sur leur temps de travail pour accomplir cette mission de service public!!!

Sur le front social, au-delà des salariés dans le médical, les cheminots, les gaziers-électriciens, les salariés de nombreuses entreprises du privé (comme Pommier à Bagnères-de-Bigorre par exemple), la liste est loin d'être exhaustive, ont mené ou continue de mener des luttes exemplaires, essentiellement sur les conditions de travail et les salaires.

Car l'inflation ne cesse de grimper, poussant dans la précarité de plus en plus de salariés, étudiants, retraités ou privés d'emplois. Le monde d'après, que l'on nous promettait meilleur, est bien pire qu'avant!

Alors, ensemble, salariés du public, du privé, retraités, privés d'emplois, jeunes, faisons en sorte de faire converger un mouvement d'espoir, de perspectives, de conquêtes sociales et ce, le plus rapidement possible! Construisons une riposte nationale de grande ampleur, le 29 septembre prochain. Faisons en sorte qu'après un été très chaud, la rentrée sociale soit bouillante!!!

**Lionel PASTRE,**

Secrétaire Régional CGT Occitanie



**Comité Régional CGT Occitanie**

• 7, place du Fer à Cheval  
31300 TOULOUSE  
Tél. 05 61 23 35 52

• 474, allée Henri II de Montmorency  
34000 MONTPELLIER  
Tél. 04 67 15 91 74

e-mail : [cr@cgtoccitanie.fr](mailto:cr@cgtoccitanie.fr)

site : <http://crgtoccitanie.reference-syndicale.fr/>

N° 262 • Août 2022

Prix : 1€

N° d'inscription à la CP 0221S05720

ISSN 1950-4926

Directeur de la Publication : Lionel Pastre

Conception et réalisation :

Comité Régional CGT Occitanie - 31300 TOULOUSE

Imprimé par le Comité Régional CGT Occitanie  
31300 TOULOUSE



# « Pour savoir où l'on va, il est nécessaire de savoir d'où l'on vient. »

Le 19 septembre prochain, à Montpellier, à l'Opéra Comédie, aura lieu une initiative confédérale (en présence de La Commission Exécutive confédérale et du Secrétaire général de la CGT) sur le Congrès de la CGT qui s'est tenue en 1902, même ville, même endroit.

Dans un contexte aujourd'hui difficile, en interne comme en externe, cette initiative va permettre de nous rappeler, voire apprendre, beaucoup de choses.

La CGT a été créée en 1895 (Congrès fondateur à Limoges). Mais le Congrès de 1902, à Montpellier, est un moment décisif dans la vie de la CGT. C'est la « seconde naissance de la CGT! ».

Des débats sont prévus sur les origines du syndicalisme et la construction de l'unité ouvrière, débats forcément passionnant en mettre en parallèle aujourd'hui avec les conceptions ou stratégies de luttes.

Lors de cette initiative, qui se clôturera par un spectacle créé à partir des archives du Congrès de 1902, un hommage sera rendu au premier secrétaire de l'Institut d'Histoire Sociale 34, Jacques BLIN, et sera présenté un livre réalisé à partir de son travail: « Le mouvement ouvrier de l'Hérault en lutte et en Congrès ».

En conclusion, citons le bureau de l'IHS 34 qui a écrit: « Revisiter l'histoire doit nous aider à construire les actions pour la reconquête de nos droits fondamentaux. » Histoire, reconquête et conquête de nouveaux droits devraient être dans la tête de tous les militants CGT pour construire un monde plus juste, meilleur, et transformer notre société!





# Dossier ESTOC 2020

Le vendredi 20 mai 2022 a eu lieu, à Perpignan, la clôture du Projet transfrontalier ESTOC 2022.

Ce projet européen, initié dans le cadre du CSIR Pyremed (le Conseil Syndical Inter Régional a été créé en 1983, il est aujourd'hui composé des 8 Organisations Syndicales inter-professionnelles de salariés de Catalogne et d'Occitanie adhérentes à la Confédération Européenne des Syndicats: CCOO, UGT et USOC pour la Catalogne, CGT<sup>1</sup>, CFDT, CFTC, FO et UNSA pour l'Occitanie), a pour but de développer des actions spécifiques en direction des salariés souhaitant travailler dans l'espace transfrontalier de nos régions.

Cet espace comprend l'intégralité de la Catalogne (côté Espagne) et les départements des Pyrénées Orientales, Ariège Haute-Garonne et Hautes Pyrénées (côté France).

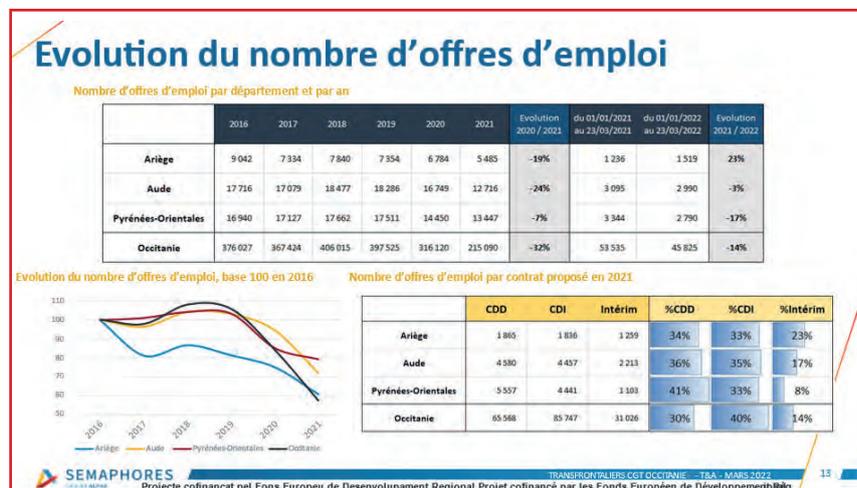
Le travail consistait à réaliser une enquête d'envergure suivie d'un diagnostic afin de disposer d'éléments précis et concrets sur les volumes et la nature de ce salariat ainsi que des besoins exprimés par les entreprises de ces bassins d'emplois. Pour se faire, un réseau de syndicalistes « spécialistes » des questions transfrontalières a été formé et un portail WEB spécifique est en cours de réalisation.

Cette journée avait pour but de montrer tout le travail effectué depuis 2 ans. Les diagnostics précis ont été présentés (un pour chaque territoire de chaque côté de la frontière), en reprenant les mêmes éléments en matière d'emploi et d'économie, de flux de travailleurs transfrontaliers, etc.

Même s'il n'est pas évident de savoir précisément combien

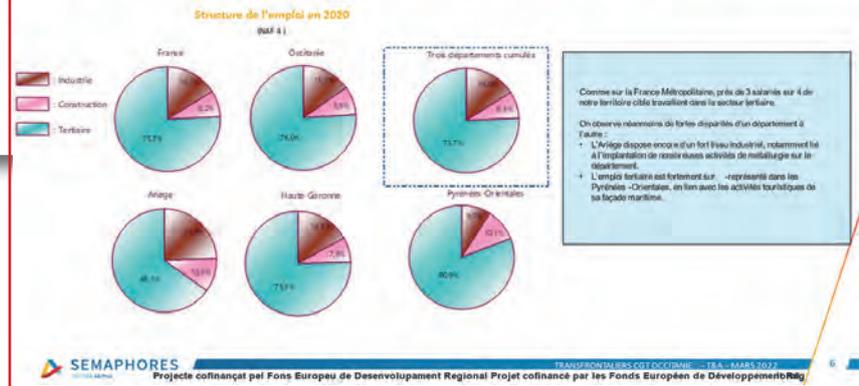
de Français vont travailler chaque jour en Catalogne, ou inversement, on estime qu'environ 3 000 personnes transitent entre l'Occitanie et la Catalogne, dont plus de 80 % de Catalans officient coté français. On constate également que sur les 80 000 Français résidant en Espagne, 38 000 vivent en Catalogne!

Les salariés transfrontaliers ont besoin d'aide car, comme le rappelait Pierre PLACE lors d'une intervention: « Il y a notamment





## Répartition de l'emploi par grand secteurs



une méconnaissance de leurs droits spécifiques en ce qui concerne les services publics (sécurité sociale...) ou des difficultés en matière de déclaration de revenus. Il y a aussi des problématiques plus globales de déplacements et de transports. Nous mettrons en ligne dès le mois prochain un site internet avec les contacts de cinquante syndicalistes et seize experts des deux côtés de la frontière, afin d'accompagner ces salariés. »

1 - Délégation CGT: Audrey BEDOS, Julien BERTHELEMY, Philippe MOITRY, Lionel PASTRE, Pierre PLACE.

## Intervention CGT Occitanie événement de clôture du projet ESTOC 2020

Lionel PASTRE, Perpignan - 20 mai 2022

Madame, Monsieur, chers amis et chers camarades pour certains, bonjour.

C'est avec plaisir que la CGT Occitanie, organisation membre du CSIR Pyremed, vous accueille à Perpignan pour cet événement de clôture du projet ESTOC 2020. (Merci à la direction de la maison de la région Occitanie pour la mise à disposition des locaux)

Ce projet ESTOC 2020, nous l'avons porté depuis 3 ans ensemble, avec les 7 autres organisations syndicales du CSIR, malgré les difficultés rencontrés, pandémiques, en particulier. Nous nous sommes lancés dans ce projet pour une raison principale en lien avec notre appartenance à la CES (confédération Européenne des syndicats); l'accès à toutes et tous à un emploi stable et correctement rémunéré, quel que soit le choix géographique des salarié(e)s, d'un côté à l'autre de la frontière. Ce choix peut paraître naturel, au fond. Pourtant à y regarder de plus près, surtout pendant cette période particulière, rien n'est moins sûr. Autant la libre circulation des biens et des marchandises n'a subi aucune restriction, autant la « libre circulation des Personnes » n'a pas coulé de source pendant 2 ans. Quelques points frontières sont toujours fermés aujourd'hui encore et nombre d'habitants et salariés des 2 cotés ont eu des difficultés à exercer ce droit de libre circulation.

À un autre niveau, les dernières informations sur deux sujets importants pour les salariés européens, comme la mise en place d'un salaire minimum et la réforme de la coordination des régimes sociaux Européen semble passer au second plan avec la présidence Française de l'UE.

La période économique et sociale récente depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine et les tensions sur le pouvoir d'achat des habitantes et habitants d'Occitanie comme de Catalogne n'arrange pas les choses. En Catalogne comme en Occitanie, tous les signaux envoyés par les salariés nous confortent à pousser pour l'augmentation des salaires et pensions. J'espère que nous pourrons le faire ensemble.

Cela nous conforte dans notre projet et notre vision du territoire transfrontalier; loin d'une guerre entre territoires faite de dumping social ou de mise en concurrence de salariés, nous pensons que notre avenir est lié, pas seulement historiquement mais aussi socialement.

Comme vous le verrez, nos ressemblances et nos différences sont à vivre comme des atouts pour vivre bien et mieux ici. Notre implication à travers le nouveau réseau syndical ESTOC et les soutiens que nous pouvons apporter aux salariés à travers des nouveaux outils informatiques, les enjeux de développement durable et de transports décarbonés sont au cœur des blocages pour les salariés transfrontaliers. Nous sommes donc bien au centre notre mission de syndicalistes. Nous la mènerons avec conviction.

Merci de votre attention

## Les travaux de recherche menés dans le cadre du projet ESTOC

Depuis un Comité de pilotage de ce projet s'est réuni (le 17 juin 2022). Les travaux de recherche menés dans le cadre du projet ESTOC sur le travail transfrontalier dans la zone transfrontalière Occitanie-Catalogne ont abouti à des conclusions sur les difficultés et les possibilités de développement de cette zone en tant que marché du travail



## Interreg POCTEFA



utile pour les entreprises et les travailleurs. C'est dans la lignée de ces conclusions qu'une série de propositions visant à améliorer les possibilités de développement du travail transfrontalier dans cette zone de la frontière franco-espagnole ont été faites :

### **1. Changements réglementaires affectant le travail transfrontalier**

Un nouvel accord bilatéral est nécessaire pour réviser le critère de la profondeur de 20 km au-delà de la frontière afin de reconnaître un travailleur comme un travailleur transfrontalier, étant donné son obsolescence et la discrimination qu'il entraîne par rapport aux personnes qui, au-delà de 20 km, peuvent satisfaire à l'exigence de retourner dans leur État de résidence tous les jours ou au moins une fois par semaine, comme l'établit le règlement communautaire 883/2004/35. Une extension adaptée aux possibilités actuelles de déplacement ou l'élimination du critère de profondeur de la frontière serait nécessaire.

### **2. Changements dans le mode de fonctionnement des administrations publiques**

Tout d'abord, il est nécessaire d'améliorer la coordination entre toutes les administrations d'un même pays et entre les deux territoires transfrontaliers afin de réduire les obstacles et d'établir des procédures communes qui facilitent les démarches et les processus administratifs spécifiques aux besoins des travailleurs transfrontaliers.

Deuxièmement, il est nécessaire d'améliorer la collaboration entre les services de l'emploi de part et d'autre de la frontière et que cette collaboration progresse dans la création de systèmes communs d'information et d'intermédiation qui dépassent une approche à court terme et soient orientés vers la perspective d'un marché du travail transfrontalier. Des programmes de promotion conjoints destinés aux demandeurs d'emploi et aux entreprises de la région frontalière sont également essentiels. Il faut également des programmes de formation pour l'emploi qui répondent à la détection commune des besoins dans la zone transfrontalière et qui incluent les langues voisines et les stages de l'autre côté de la frontière.

Enfin, le personnel des administrations publiques qui occupe les postes de soins où peuvent venir les travailleurs transfrontaliers doit être formé pour répondre aux besoins de

ces personnes et aux procédures et formalités nécessaires. Cette formation doit viser à créer des systèmes d'accompagnement et de conseil dans le processus de démarrage d'un emploi transfrontalier et également dans les situations qui peuvent se présenter pendant l'exercice de l'activité.

### **3. Le rôle des syndicats présents dans la zone transfrontalière**

Le CSIR Pyrimed doit jouer un rôle de premier plan dans le développement du marché du travail transfrontalier dans sa zone d'action, dans la perspective syndicale de la défense des intérêts des travailleurs des deux côtés de la frontière. Il est nécessaire de mettre en place un observatoire syndical transfrontalier pour suivre la situation de l'emploi de ces travailleurs. Il est également nécessaire de développer un réseau de points de service syndicaux pour les travailleurs transfrontaliers afin de leur fournir une assistance, des conseils et un soutien syndical dans la défense de leurs droits du travail.

D'autre part, il est essentiel de former les représentants syndicaux des secteurs particulièrement représentés afin qu'ils puissent inclure les spécificités des travailleurs transfrontaliers dans les négociations collectives, dans le but d'uniformiser les conditions de travail et de les adapter à leur réalité.

### **4. Améliorer la mobilité transfrontalière**

Dans ce domaine, le réseau de transport public doit être développé et amélioré dans une perspective transfrontalière. En particulier, il est nécessaire de planifier conjointement le réseau de transport public pour répondre aux besoins d'un marché du travail transfrontalier, avec des fréquences adaptées aux heures de travail, avec un système de connexions couvrant l'ensemble du territoire et avec des prix abordables pour les personnes qui doivent traverser la frontière quotidiennement.

### **5. Promouvoir la connaissance des langues voisines**

Il est nécessaire de promouvoir l'apprentissage des langues de l'autre côté de la frontière dans la zone frontalière dans les différents domaines de formation, tant dans l'enseignement obligatoire ou les écoles de langues que dans l'enseignement supérieur, professionnel et universitaire.



## « Tu vas où pour les vacances ? »

**Dans une étude pré-vacances, 55 % des Français prévoient de partir en vacances cet été, mais un quart prévoyait un budget moindre à celui des années précédentes.**

Avec une inflation record (du jamais vu depuis septembre 1985!), une grande partie de la population se serre la ceinture dans leur quotidien. L'augmentation des prix de l'essence, l'explosion des prix de l'alimentation ainsi que l'augmentation des prix de l'énergie deviennent impossibles à vivre au quotidien pour des millions de citoyens. Et les vacances, ou son budget alloué, sont souvent la variable d'ajustement des vacances...

Beaucoup des salariés, retraités, étudiants, privés d'emplois sont contraints de faire des choix, en raison de l'absence de moyens financiers, ce

qui les conduit trop souvent à sacrifier leurs vacances.

Près d'1 français sur 2 n'est pas parti en vacances, 1 enfant sur 3!

Pourtant, dès le 20 juin 1936, soit un mois après son arrivée au pouvoir, le Front Populaire généralise les congés payés en France. La loi est votée à l'unanimité par les députés le 11 juin 1936 et promulguée le 20 juin 1936. Elle prescrit un minimum de deux semaines de congés par an pour tous les salariés français liés à leur employeur par un contrat de travail.

Plus de 80 ans plus tard, ce droit aux vacances pour tous est encore loin de bénéficier à toutes et tous. Il en est de même pour l'accès à la culture, aux sports, aux loisirs... La CGT, depuis des décennies, porte de faire du droit aux vacances pour tous, un droit au même titre que celui au travail, à la santé, à l'éducation, au logement...

Une loi de 1998, dite contre les exclusions, dit même : « L'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs constitue un objectif national. Il permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté. »

# « Tu vas où pour les vacances ? »

...suite...

Comme écrit dans un tract confédéral du 23 juin dernier, « le droit de partir en vacances est toujours une idée neuve. Notre conception d'un tourisme social s'adresse à tous. La notion de projet de vacances intègre tous les ingrédients de l'éducation populaire : le sport, la culture, les spectacles vivants professionnels, musique, théâtres, danses, le livre et la lecture, mais aussi la découverte des régions et des populations dans le respect le plus total avec la découverte de leur travail, de la gastronomie, des loisirs sont des éléments indispensables à la réalisation du droit aux vacances. »

L'Ordonnance du 22 février 1945 et la loi du 16 mai 1946 instituant les comités d'Entreprise (ou établissement) ont permis le développement du tourisme de masse et l'essor du Tourisme Social et Associatif, amenant deux conceptions à s'affronter immédiatement : le tourisme social et le tourisme commercial, dit marchand.

Bien entendu, la CGT s'est engagée sur cette conception de tourisme social et

ce, pour plusieurs raisons. Les principes majeurs du tourisme social :

- la réponse aux besoins du plus grand nombre dans une optique d'émancipation ;
- le brassage social et culturel des populations ;
- la participation à l'aménagement et au développement du territoire ;
- le but non lucratif et à gestion dés-intéressée.

Nous avons des outils pour aller dans ce sens et gagner un vrai accès à toutes et tous :

1. L'Ancav-SC,
2. nos associations de Tourisme Loisirs Culture en région,
3. les CSE.

## 1. L'Association Nationale de Coordination des Activités Vacances Sport et Culture (ANCAV-SC) :

- « TOURISME et TRAVAIL » a d'abord été créé en 1944.

• L'ANCAV-TT (Association nationale de coordination des activités de vacances, tourisme et travail) est ensuite créée en 1985 par la CGT et 5 fédérations (Chimie, Métallurgie, Mines et Energie, Transports, Cheminots). Elle exerce une activité nationale de coordination et d'action pour le droit aux vacances et de pérennité et de développement du tourisme social avec l'ensemble de ses adhérents.

Elle permet le développement d'un patrimoine social et mutualisé, copropriété des comités d'entreprise, organismes équivalents et autres collectivités.

• L'ANCAV-SC lui succède le 30 octobre 2018, avec les mêmes prérogatives, s'appuyant sur un réseau d'associations territoriales de tourisme social et solidaire.

## 2. Nos associations de Tourisme Loisirs Culture en Occitanie :

L'Occitanie compte 2 sites pour nos associations, l'un à Nîmes, l'autre à Toulouse. Elles ont plus de 40 ans d'expérience (créées respectivement en 1985 et en 1991) et dénombrent aujourd'hui 6 salariées. Leur principal atout est la proximité avec les adhérents et cela demeure la priorité. Leurs principales activités concernent les actions culturelles, vacances et voyages, sorties loisirs et familiales, initiatives solidaires, billetteries, accompagnements des élus dans la mise en œuvre des ASC, vente de la carte Loisirs, etc.

La décision de les fusionner pour donner naissance à « TLC Occitanie » est arrêtée (voir rapport introductif ci-après).

## L'ANCAV-SC Pôle Associatif

### Les Associations de Tourisme Social de proximité

- 19 Associations locales, départementales ou régionales avec 32 points d'accueil
- 88 départements couverts

Lieux d'échanges, de rencontres, elles développent et construisent des activités originales, créatives, culturelles, adaptées au plus grand nombre, à l'opposé de la logique marchande.





# Assemblée Générale de TLC MP & TLC LR du jeudi 30 juin 2022

**Rappel du contexte et processus  
de fusion**  
**Lionel PASTRE**

Bonjour à toutes et à tous.  
Chers amis, chers camarades,

Je vais essayer brièvement de rappeler le contexte, le pourquoi et le processus de fusion, où nous entrons, enfin, dans la dernière ligne droite.

La première fois où j'ai entendu parler de possibilité de fusion de nos deux associations, je venais d'être élu secrétaire régional CGT Midi-Pyrénées. Nous étions en 2014.

Mais la raison n'était pas forcément la bonne, puisqu'une des deux associations était à l'agonie et la fusion n'avait pour unique but que de la sauver... avec le risque de ne sauver personne et de fermer finalement les deux.

Les deux associations ont repris leur rythme de croisière, parfois chaotique il faut bien se l'avouer, en travaillant ensemble sur certains dossiers.

Et puis, les deux Comités régionaux CGT Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées ont fusionné, devant Occitanie, et lançant une certaine dynamique autour des activités sociales et culturelles et donc de nos associations, programmant une table ronde spécifique lors de la conférence de fusion, autour d'un projet de développement, le fameux « Onyvago ». Le travail entre les deux associations

s'est mis en place presque naturellement pour arriver à reparler à nouveau de fusion de nos deux associations. Mais là, la fusion se voulait ambitieuse, avec une volonté de pérenniser les deux associations (même si elles devenaient une), de remettre le cœur de métier (créer une véritable plus-value autour des ASC) au centre des préoccupations, et par ricochet se développer.

Dès octobre 2019, une réflexion sur les futurs statuts de l'Association Occitanie était engagée.

Malheureusement, la pandémie nous a heurté de plein fouet et l'urgence n'était plus à la fusion mais bien à réfléchir comment nos deux associations allaient passer le cap.

Et elles l'ont passé haut la main. Vous avez pu vous en rendre compte puisque vous venez de valider les comptes 2021 ce matin. Ce fut parfois compliqué et l'avenir est toujours incertain, même si ça va mieux. J'en profite à cet instant de mon rapport pour remercier et saluer l'implication de toutes les salariées (nos drôles de dame à nous), Nathalie SACRISPEYRE et Tifenn GUILLOSSON, les deux directrices, Christine L'EVÊQUE, Kim JAURAND, Sandra MOLINA, sans oublier Maïthé, auquel je rajoute l'autre Christine, CONDA, qui a rejoint l'équipe entre-temps. Merci à vous toutes et je remercie également nos présidents, Philippe MOITRY et Patrick COULET, pour leur implication de tous les instants, sans oublier le précédent Président de TLC LR, un autre Patric,

### **3. Le Comité social et économique (CSE):**

Les CSE (succédant aux CE – Comités d'entreprises) sont un véritable levier, ou devraient l'être, pour permettre un accès plus large à tous les salariés. Dans la fiche 26 des repères revendicatifs de la CGT (« Droits aux vacances »), la CGT porte l'ambition de « faire des comités d'entreprise et des organismes équivalents des acteurs décisifs pour le départ en vacances du plus grand nombre. »

Alors, pour que ce droit fondamental d'accès aux vacances, aux sports, aux loisirs, à la culture, véritable outil d'émancipation, puisse perdurer, faisons, ensemble, le pari de remettre au centre du projet revendicatif de la CGT les activités sociales et culturelles !

# Assemblée Générale de TLC MP & TLC LR du jeudi 30 juin 2022 ...suite...

GREZE. Je salue également le travail de Jean-Jacques SIMON, comme trésorier. Vous le voyez, c'est un vrai travail collectif qui a permis que nous puissions à nouveau nous réunir pour parler de fusion.

Les assemblées générales et conseils d'administration des deux associations, en juin 2021, ont validé le démarrage du processus de fusion, en proposant que le type de fusion soit une fusion-absorption, l'association TLC LR absorbant l'association TLC MP.

Coopération, mutualisation, regroupement, restructuration... On pense tout de suite à cela lorsque l'on entend le terme « fusion ». Mais la fusion d'associations est un processus juridiquement bien cadré qui doit suivre des étapes précises. C'est pour cette raison que vous vous êtes déjà prononcé, au mois d'avril et mai 2022, sur la nomination de la société BRG AUDIT en qualité de commissaire à la fusion, en la personne de Monsieur BERGES.

Sur les conseils de ce dernier, nous avons pris contact avec Maître Guillaume KHONG qui va nous accompagner dans cette dernière ligne droite devant nous amener à la fusion définitive autour du 15 octobre prochain (avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2022).

Il nous fait l'honneur de participer à notre réunion aujourd'hui et nous commentera le traité de fusion dans quelques instants.

Je l'ai dit, une opération de fusion est complexe et suppose le suivi d'un

processus décisionnel qui devra être adapté à chaque situation, dans le respect des obligations légales. D'où l'adoption d'un traité de fusion que les deux conseils d'administration nouvellement élu auront à valider (ou pas).

Les textes imposent qu'un certain nombre d'éléments soient mentionnés ou annexés au projet de traité. Maître KHONG y reviendra.

Avant d'en terminer, je tiens à rappeler que les salariées ont été associées dès le départ à ce projet de fusion ainsi qu'au projet de développement. De nouveaux outils informatiques ont d'ores et déjà été mis à leur disposition (un logiciel ALOA pour les professionnels du tourisme, ainsi qu'un nouvel outil pour la comptabilité).

Elles ont été associées aux réflexions sur la nouvelle organisation du travail qui découlera de cette fusion. Les définitions de poste ont été revues et des modifications substantielles de leurs contrats de travail auront lieu. Je pense à particulier à Christine DELOR qui ne s'occupera plus qu'exclusivement de la comptabilité. Les deux conseils d'administration auront également à valider cela aujourd'hui.

Je rappelle également que les deux sites géographiques, ainsi que toutes les salariées, seront conservés. Cela paraît évident, mais c'est mieux quand on se le dit.

La proximité avec nos adhérents est primordiale et reste la priorité. Cela est la véritable force de nos associations, en plus du professionnalisme des

salariées et des + de 40 ans d'expérience de nos associations.

Il y a un vrai projet et des perspectives de développement dans les prochains mois. Cette fois-ci, le mariage de nos 2 associations ne se fera pas pour éponger les dettes mais bien pour utiliser les richesses de la meilleure façon possible.

Pour réussir cela, il faudra l'implication de tous: vous, membres des deux conseils d'administration qui deviendra le futur conseil d'administration lors de la fusion, ainsi que toutes les structures de la CGT, nos Unions départementales en particulier.

Je ne vais pas faire plus long, pour laisser la place aux débats sur le traité de fusion, mais vous informer juste que les deux conseils d'administration auront également à valider la délégation de pouvoir afin de permettre aux deux présidents Philippe, pour TLC MP, et Patrick, pour TLC LR, de signer ce projet de fusion.

Par contre, nous vous avons envoyé en même temps que les convocations le projet des futurs statuts de l'association TLC Occitanie. Ils ne seront validés que lors de l'assemblée générale de fusion, par le Conseil d'administration de l'association absorbante, à savoir TLC LR.

Merci de votre attention et place aux débats.

5<sup>e</sup> festival du Cinéma Social en Narbonnais,  
du 23 au 25 septembre 2021

# La culture à la CGT

*Le Festival d'Avignon, haut lieu du théâtre dans le monde,  
présente des spectacles de qualité.  
La CGT y trouve sa place car la culture  
a toujours été indissociable de l'activité syndicale.*

La programmation du Théâtre de la Bourse du Travail CGT du Vaucluse est faite par un collectif de militants syndicaux de tous horizons. Talent, éclectisme, débat d'idées sont présents dans toutes les compagnies qui investissent ce lieu. Les pièces proposées ci-dessous ont toutes été vues dans différents théâtres sur le off du Festival d'Avignon 2022. Les compagnies ont été approchées pour faciliter les éventuels contacts.

Ce sont des moments de théâtre engagés propices à la réflexion et qui peuvent donner matière pour des discussions et des échanges d'idées lors de forums ou de congrès...

## Réflexion sur l'illettrisme

### **Ma Grand'Mère s'appelle bœuf**

Babou est chauffeur de camion. Mina, sa fille, l'accompagne souvent. Babou ne sait ni lire ni écrire mais aime raconter des histoires. Il exprime ses sentiments avec ses mots à lui et ses chansons. Mina joue avec les mots qui manquent à son père  
*Compagnie Ecllosion 13*

## Journées des droits des femmes

### **Les Maux bleus**

Deux comédiennes – 15 personnages. La violence n'est pas une question de genre mais de pouvoir.

Cette pièce expose de façon intense, poignante et sans concession toutes les formes de violence faites aux femmes ; tant physiques que psychologiques. Elles sont multiples, insidieuses, courantes, invisibles, révoltantes...

*Compagnie de l'Eclair*

### **Affaires sensibles :**

Tirée de l'émission emblématique de France Inter, avec la complicité de Clémence Thioly, Fabrice Drouelle nous raconte avec cette voix, ce talent et cette singularité, des combats de femmes qui nous replongent dans des moments de vies intenses Pauline Dubuisson, amoureuse et transgressive, Marie Humbert, courageuse et déchirée, Edith Cresson, indépendante et anticonformiste. Des destins de femmes hors du commun qui ont incarné à elles-seules la liberté.

*Coproduction : Ki M'aime Me Suive -Théâtre Tristand-Bernard-Red-velvet Production*

## Actualités

### **La R'Vue**

Sous forme de cabaret satirique et engagé, la R'Vue questionne et amène la réflexion sur le rapport au monde de chacun. Forme humoristique.

Les 3 acteurs traversent la dizaine de numéros avec une énergie contagieuse et une adresse tout en décalage. Ils



passent du local à l'international, de l'indignation à l'utopie en mêlant toutes les formes de théâtre.

Le tout avec humour et poésie pour prendre du recul sur notre monde qui va mal.

*Compagnie Théâtre de l'Aventure*

## Economie

### Banque Centrale

un seul en scène.

D'où vient l'argent que nous prêtent les banques ?

Dans un hôpital psychiatrique, un fou qui se prend pour l'État, explique à son médecin qu'il a désormais décidé d'être la Banque centrale.

A travers les différentes consultations de ce fou, nous voyons l'histoire de la création monétaire, depuis les premiers trocs jusqu'aux subprimes. Et nous assistons à l'histoire de la monnaie, des banques et des mécanismes financiers de notre économie actuelle.

*Compagnie Sol en scène.*

### Un démocrate

Edwards Bernay ou comment le neveu de Freud a inventé la manipulation des masses et le marketing politique

Une traversée épique à l'humour impitoyable de la vie et de l'œuvre d'Edward Bernays (1891-1995), neveu de Freud, inventeur dans les années 20 de techniques de manipulation des masses sans précédent: la « Fabrication du consentement ». S'inspirant des découvertes de son oncle sur l'inconscient, il vend indifféremment savons, cigarettes, Présidents et coups d'État. Goebbels lui-même s'inspire de ses méthodes pour la propagande nazie – mais Eddie ne comprend pas car Eddie est un démocrate... Où en est la Démocratie à l'ère du Big Data et de l'hyper-communication ?

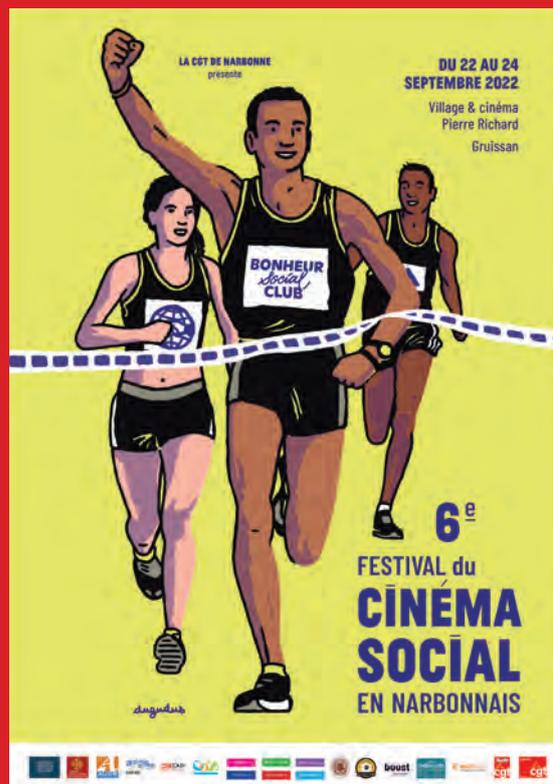
*Compagnie Idiomecanic Théâtre*

# 6<sup>e</sup> festival du Cinéma Social en Narbonnais

A l'instar du festival d'Avignon, de nombreuses initiatives ont lieu en Occitanie autour de la culture. Depuis plusieurs éditions maintenant, le Comité régional CGT Occitanie est partenaire du « festival du cinéma social en Narbonnais ». C'est logique car, comme le dit souvent le Comité d'organisation de ce festival: « Rendre la culture accessible pour tous, convaincre les salariés qu'ils ont droit eux aussi à une programmation de qualité en combattant une autocensure dans laquelle ils s'enferment trop souvent est un enjeu majeur de notre démarche. »

Ce festival entièrement réfléchi et conçu par des camarades de la CGT remporte chaque année un grand succès, avec de plus en plus de participation. Durant trois jours, sont mis à l'honneur des films, des pièces de théâtre, des débats publics, des dessinateurs, des photographes, avec de grands moments conviviaux autour de musiques jazz, rock, classiques.

**La 6<sup>e</sup> édition aura lieu à GRUISSAN (11) les 22,23 et 24 septembre 2022.**



# Discriminations

## LOCAUX UD82

Même pendant l'été, les ennemis de la CGT n'ont pas désarmé ! En effet, la mairie de MONTAUBAN continue son harcèlement contre l'UD82 ! Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 août, elle a changé les serrures des locaux sans prévenir.

Le 2 Aout 2022, les membres du secrétariat de l'UD CGT 82 ont tenté de prendre contact avec plusieurs responsables de la Mairie. Aucun n'a daigné répondre. Ce même jour, après s'être rendue à la mairie, une délégation était enfin reçue. Mais la mairie a persisté à mépriser les droits des travailleuses et travailleurs du département en refusant de remettre les clés.

Le 3 août 2022, l'UD CGT 82 a donc saisi le tribunal administratif sous la forme d'un référé. En parallèle, un rassemblement a été organisé le même jour, à 14 h 00, devant ses locaux et un préavis de grève départemental ayant pour seule revendication le respect des droits syndicaux a été déposé. Beaucoup de camarades du département et des départements voisins ont répondu présents, démontrant un véritable rapport de force malgré les difficultés que pose la période estivale !

Un huissier, escorté de 2 policiers municipaux, est venu sur le lieu du rassemblement restituer une des clés permettant à nouveau l'accès aux locaux ! Il s'agit là d'une victoire claire ! Mais les réjouissances furent de courte durée car la mairie a adressé un courrier laissant un mois à l'UD82 pour quitter les lieux sous peine de débiter une procédure d'expulsion. La bataille n'est pas terminée ! La réactivité et la capacité à nous mobiliser devra se poursuivre et s'accroître afin de mener ce long combat face à l'acharnement de cette mairie contre la CGT. Le Comité régional CGT Occitanie sera de ce combat et réfléchira à toute forme d'initiatives permettant de gagner le combat !

## CARIF OREF

Le Conseil d'Administration du CARIF-OREF Occitanie, réuni à nouveau le 17 août, a décidé de ne pas donner suite à la demande de la direction d'entamer un recours contre la décision de l'inspection du Travail de refuser le licenciement de Teldja SENIGUER.

Les votes ont été les suivants : 8 contre (6 Conseillers Régionaux ; 1 CGT ; 1 FO), 2 pour (1 CFDT ; 1 CFTC) et 6 abstentions (3 Medef ; 1 U2P ; 3 Etat).

L'acharnement de la direction, de l'administrateur CFDT et du Président CFTC démontre tristement ce que la CGT dénonce depuis le départ : la tentative de licencier la DS CGT relève d'un règlement de compte visant à empêcher les salariés de s'organiser dans la CGT. Grâce à l'action coordonnée de toute la CGT, la justice a fini par l'emporter. L'UD 31 remercie l'ensemble des organisations de la CGT et les Camarades qui par leurs actions ont contribué à faire triompher le droit des salariés.

Teldja peut désormais se consacrer, avec toute la sérénité nécessaire, à sa petite Kara, née le 11 août.

## FAPT 12

La discrimination syndicale et les attaques contre toutes les personnes osant critiquer les orientations de la Poste se poursuivent. En Aveyron, Laurence CAHORS est une nouvelle fois attaquée (même si la direction avait dit l'inverse il y a un an) ! Près de 200 personnes l'ont accompagnée lors de son audition au commissariat de Decazeville, suite à une plainte du directeur du centre de distribution d'Aubin, le 13 juillet dernier. Nous ne laisserons pas faire et seront toujours aux côtés de Laurence et de tous les salariés discriminés !



service public SALAIRES  
 emploi ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE  
 PROTECTION retraite  
 SOCIALE

DU 1<sup>ER</sup> AU 8 DÉCEMBRE 2022

# Elections Fonction Publique

*Du 1er au 8 décembre 2022 se dérouleront les élections dans l'ensemble de la fonction publique.*

Les salariés, titulaires ou pas, sont appelés à désigner leurs représentants syndicaux. Une élection à fort enjeu, tant du point de vue des personnels, dont la situation se dégrade d'années en années, que de l'ensemble de la CGT.

Un constat s'impose. Les salaires et les carrières des agents des 3 versants de la fonction publique sont dans un état lamentable et préoccupant. Et ce sont bien les faibles revalorisations et le gel du point d'indice, les confusions entre salaire et carrière et, plus globalement, les politiques d'austérité qui sont responsables de l'effondrement actuel. Depuis le dernier cycle électoral, les FD CGT concernées par ces élections n'ont pas ménagé leurs efforts pour porter les revendications des salariés, avec de nombreuses initiatives et journées d'action.

En 2018, plus de 5 millions d'agents étaient appelés aux urnes. 49.8 % avaient répondu présent (- 3 % par rapport à 2014) et porté la CGT en tête avec 21.8 % des suffrages exprimés (au niveau national), devant la CFDT (19 %) et FO (18 %). Mais les résultats n'étaient pas homogènes. Là où la CGT avait progressé était le fruit d'un formidable travail en commun des structures de la CGT (collectifs créés, déploiements massifs, etc...). Et là où il y avait eu de luttes, une activité de terrain de proximité, le vote CGT avait été plébiscité !

Alors, faisons en sorte de reproduire et augmenter encore cela car toute la CGT est concernée ! Il est vrai que le résultat que la CGT réalisera pèsera sur la place qu'occupe notre organisation dans le paysage syndical et sur sa capacité à

construire le rapport des forces nécessaires pour faire aboutir les revendications des travailleurs du public comme du privé. Gagner les élections dans les 3 versants de la fonction publique, avec l'implication de tous, est un objectif qui nous permettra également de gagner dans les CSE, avec une dynamique positive et un esprit de reconquête !



---

### **Formation IRT :**

**« Les syndicalismes révolutionnaires et les mouvements sociaux : complémentarité ou opposition ? »,**

**les 26 & 27 septembre 2022, à TOULOUSE**

Les commentateurs politiques ont pris pour habitude d'opposer la spontanéité et la subversivité des mouvements sociaux au rôle structurant et à l'institutionnalisation des organisations syndicales de salariés. Ces dernières, notamment la CGT, sont pourtant traversées par des courants révolutionnaires, qui portent leurs partisans à se saisir des positions acquises au sein des institutions pour engager des actions subversives contre toute forme de domination. A contrario, les mouvements sociaux ne débouchent pas systématiquement, ni sur un véritable exercice de la démocratie directe, ni sur de profonds changements des rapports sociaux. Quels sont finalement les ressorts d'une mobilisation au service de l'émancipation humaine ? Cette session de formation propose une mise en perspective historique de l'histoire du syndicalisme révolutionnaire et des rapports complexes qu'il entretient avec les mouvements sociaux.

---

### **CONGRES UD 31**

le 73<sup>e</sup> congrès de la CGT31 se tiendra du 11 au 14 octobre 2022.

---

### **CONGRES UD 32 :**

ce 50<sup>e</sup> congrès de la CGT du Gers se tiendra les 20 et 21 octobre 2022.

# Association de Tourisme Social



## de la CGT!



- Une association de Tourisme de proximité **à votre écoute**
- La mutualisation des activités pour **un Prix Adapté**
- Des vacances de qualité pour tous, **au juste prix** (locations, villages vacances)
- Des vacances en famille et en groupe
- Des vacances adaptées à vos envies et vos besoins: **une autre façon de voyager**
- Un service billetterie **à tarifs préférentiels**
- Un tourisme à taille humaine, privilégiant les acteurs issus de l'économie sociale et solidaire locale.
- Locations, villages vacances: **aux tarifs collectivités**
- Cinéma, concerts, parcs de loisirs, musées en Occitanie **à tarifs réduits**
- Réduction **jusqu'à 40 %** sur les forfaits ski dans les Pyrénées, les Alpes, le Jura...
- Une assurance sports et loisirs **incluse dans l'adhésion**

**en Occitanie**

**Nîmes**

[tourismeloisirslr.com](http://tourismeloisirslr.com)

Tél. 0466672920

**Toulouse**

[www.tlcmp.fr](http://www.tlcmp.fr)

Tél. 0561298329